CONSTRUCTION DU COLLEGE DE SANGHA DU BAS AU MALI

1. UN COLLEGE A BONGO

2. RECEPTION DES TRAVAUX

3. INAUGURATION

Association Vence Pays Dogon

Crédit photographique : jacques DOYON ©

Un collège édifié au Mali grâce aux dons locaux

SOLIDARITÉ La Ville, l'association Fraternité Dogon PACA présidée par un Ve
çois, le département des A-M. ont participé à l'action menée à Sangha Bong



es entrepreneurs maliens et les représentants de « Fraternité Dogon » PACA dans l'une des classes du nouveau collège. (Phot

Les petits ruisseaux font les grandes rivières... En octobre dernier, l'association Fraternité Dogon PACA présidée par le Vençois Jacques Doyon organisait une soirée salle Falcoz qui rapportait près de 000 euros. Une somme non négligeable qui permettait de réaliser un puits au Mali, sur les cinq du programme 2010.

Mais Jacques, son épouse Nicole et d'autres membres de l'association ne se sont pas arrêtés en si bon chemin. En novembre dernier, ils participaient à une mission d'inspection de quelque 29 puits construits ces dernières années, tout en effectuant un bilan des micro-crédits accordés aux associations villageoises et en apportant du matériel scolaire à l'école de premier cycle de Bongo, à Sangha, une commune rurale de la région de Mopti.

Construit en cinq mois

Mais la grosse opération de l'année en cours aura été sans conteste la réalisation d'un collège à Sangha Bongo. Une réalisation financée en bonne partie par les Azuréens puisque le département des Alpes-Maritimes a dégagé pas moins de 24 000 euros sur ce projet, Fraternité Dogon près de 7000 euros et la ville de Vence 1 000 euros[1].

En moins de cinq mois, l'établissement scolaire comptant trois classes, une véranda, un magasin et le bureau du directeur est sorti de terre, réceptionné fin février et la rentrée a pu s'effectuer dès le 1er mars.

L'année 2010 aura enfin été marquée pour Fraternité Dogon par l'obtention du statut d'ONG dans le cadre d'un accord avec l'État malien. Mais l'année ne s'achèvera pas, semble-t-il, sans une nouvelle soirée visant à populariser le tions de Fraternité Dogon F dans le département. A Vence époux Doyon envisagent un dez-vous sur le thème de l'eau, repas, musique, tombola et pr tion de photos[2]. Une soirée ci africain est également prév Cannes. Nous y reviendron temps utile dans une prochain tion.

1- Les autres fonds proviennent de la Caisse de CDC Tiers monde, la Société générale « Talents et p

2- Contact Fraternité Dogon : 16 avenue de la Ré 04.93.58.38.62.

COLLEGE DE BONGO
Second Cycle
Commune de Sangha, Cercle de Bandiagara, Région de Mopti, Mali



Un collège à Bongo

- LE SYSTEME EDUCATIF AU MALI

Les enfants de 3 à 6 ans sont accueillis dans des jardins d'enfants.
A partie de 7 ans ils entrent à l'école fondamentale du 1er cycle pour 6 années d'études sanctionnées par un certificat d'étude qui leur ouvre les portes de l'école fondamentale du 2nd cycle (Collège) qui en 3 années les conduira à un Diplôme d'Etudes Fondamentales, le D.E.F. donnant, lui, accès soit au Lycée soit à l'enseignement technique et professionnel.

- LE COLLEGE DE BONGO

A Sangha du Bas, périmètre de nos interventions, il y a une école du 1er cycle mais pas de collège. En 2008 au cours d'une mission, une demande émanant du Maire de Sangha et de monsieur INDIELOU DOLO le président des parents d'élèves de Sangha du Bas, suggère la création d'une école fondamentale du 2nd cycle (un Collège)pour les 4 villages, BONGO, GOGOLI, DIAMINI NÂH et DIAMINI GOURA afin d'y compléter le système éducatif, un domaine sera mis à disposition.
Toujours en 2008, l'association Fraternité Dogon Provence Alpes d'Azur apprend que le Conseil Général des Alpes Maritimes fait un appel à projets « ACTION AFRIQUE 2008 ». L'association monte alors un dossier dans le cadre de ce projet, son siège social se trouvant à VENCE , commune des Alpes maritimes .
Le dossier constitué est déposé en Décembre 2008 et en Mai 2009 le Conseil Général donne son accord pour aider à hauteur de 50% la construction d'un Collège dans le village de BONGO. En Juin une convention est signée pour une aide de 24 000 € .
Fraternité Dogon trouvera des partenaires pour clore le budget : Talents et Partage de la Société générale (10 000 €), La Caisse des dépôts C.D.C. Tiers Monde (7 000 €), la Ville de Vence comme caution administrative (1 000 €) et les fonds propres de Fraternité Dogon (7 000 €) . Un total donc de 49 000 € qui couvrira toute la construction du Collège :
3 salles de classe, 1 bureau magasin, 2 blocs de latrines (garçons et filles), une installation électrique solaire, les équipements (tables, bancs, bureaux, armoires, chaises, tableaux noirs) ainsi que la clôture du domaine .
Un accord est trouvé pour 4 enseignants payés par l'administration.
L'entreprise BOCARI SAGARA est choisie, après appel d'offre, parmi trois autres.
Les quatre villages de Sangha du Bas s'engagent à fournir 4 manoeuvres par jour le temps de la construction.
Les travaux débutent en Octobre 2009, la réception du Collège est faite le 21 Février 2010 après 5 mois de travaux. Le Collège est transmis en toute propriété à la commune de Sangha. Les premiers élèves travaillent dés le 1er Mars et l'inauguration officielle par le Préfet de Région se déroule le 11 Novembre 2010.
Les élèves sont dotés de leurs fournitures scolaires et dés la première présentation des élèves au D.E.F. il y aura un taux de réussite proche de 100%.

RECEPTION DES TRAVAUX et PROCES-VERBAL

Le collège de Bongo a été réceptionné le 22 février à 11h en présence du maître d'oeuvre Sagara Bocari, entrepreneur de maçonnerie, du groupe composé de Maïte Gay (présidente), de Jean Louis Viguier (secrétaire), de Jean François Fabiol, de Pierrick Eynard, de Camille Mondon, de Jacques Doyon (président de FD Paca), représentants de l'Association Fédération Fraternité Dogon, maître d'ouvrage.

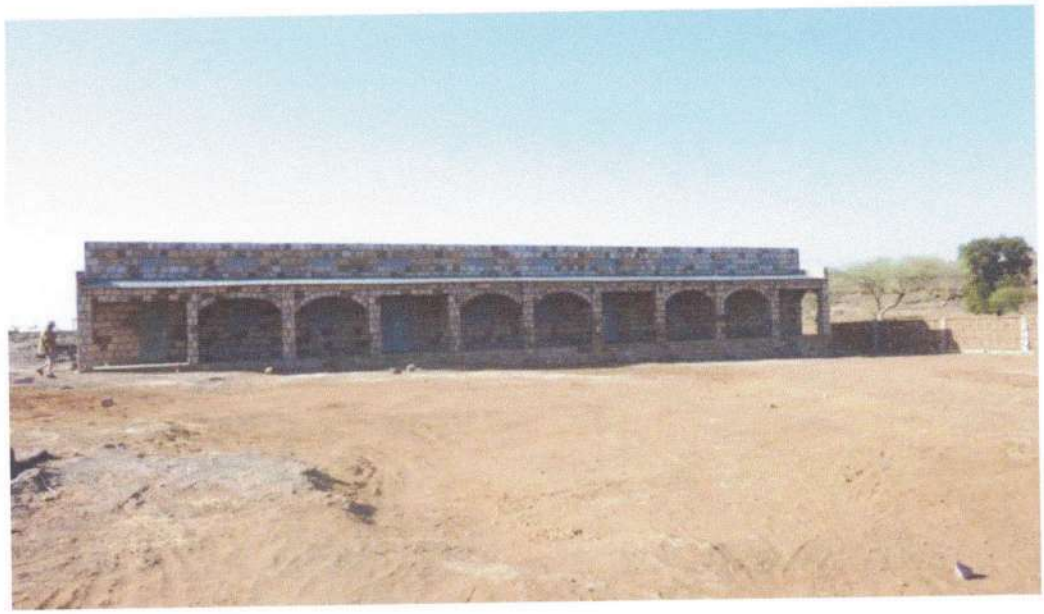
Le planning a été respecté et l'ouvrage, réalisé en moins de 5 mois (y compris l'électricité et la clôture), a donné toute satisfaction. Un procès-verbal a été dressé sans réserve à la satisfaction de tous.

Le collège a pu être remis aux villageois par l'intermédiaire de Ali Dolo, maire de Sangha, qui a adressé à Fraternité Dogon une lettre de remerciements actant de cette donation.

Monsieur Amada Dembélé, directeur du Centre d'Animation Pédagogique (CAP), rencontré à Bandiagara le 27 février, a autorisé les enfants à prendre possession immédiate du collège. La rentrée dans les nouveaux locaux s'est effectuée le lundi 1er mars.



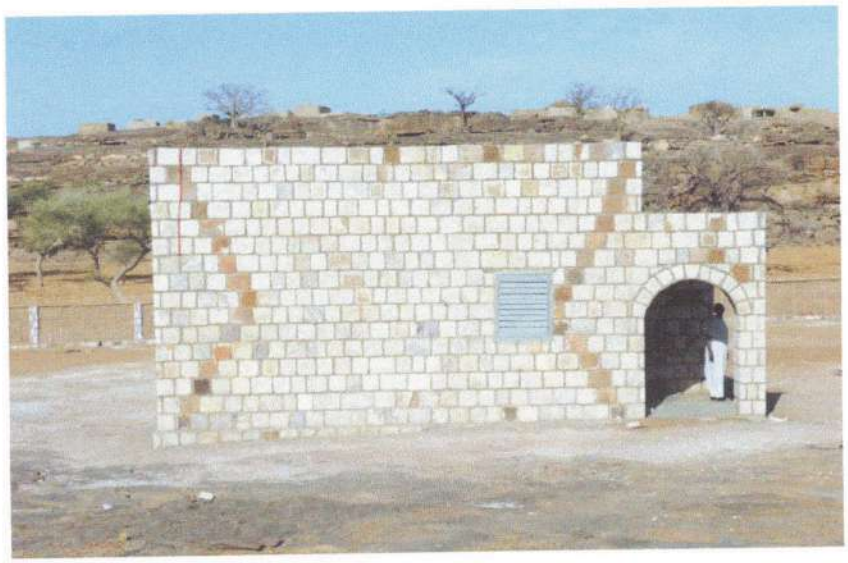
Dans le bureau du Directeur du CAP





Façade Nord avec véranda du bâtiment de 3 classes, magasin, bureau du directeur et façade Sud

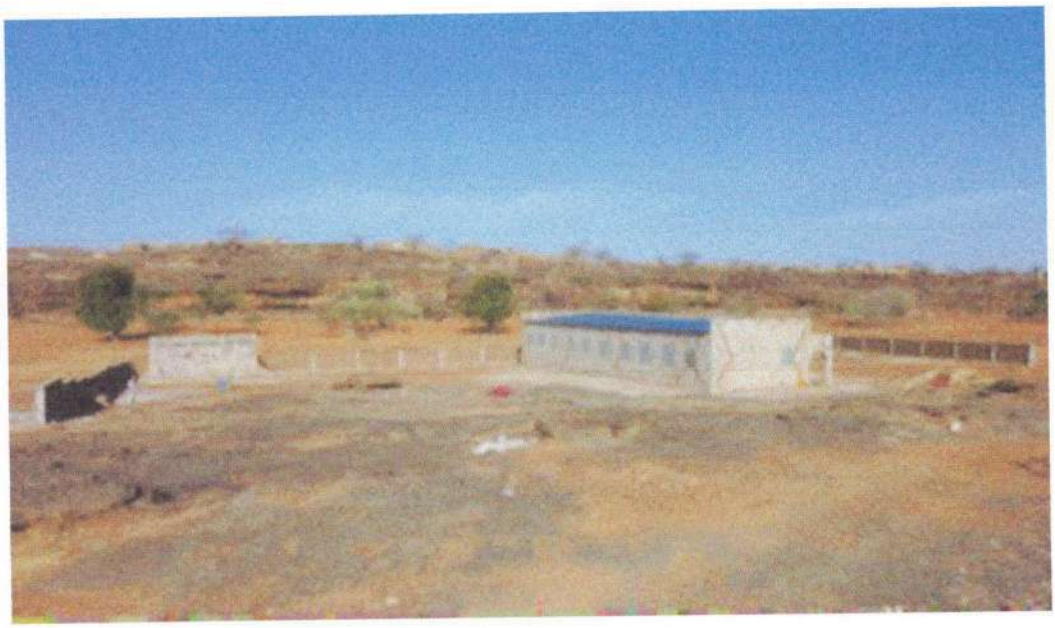




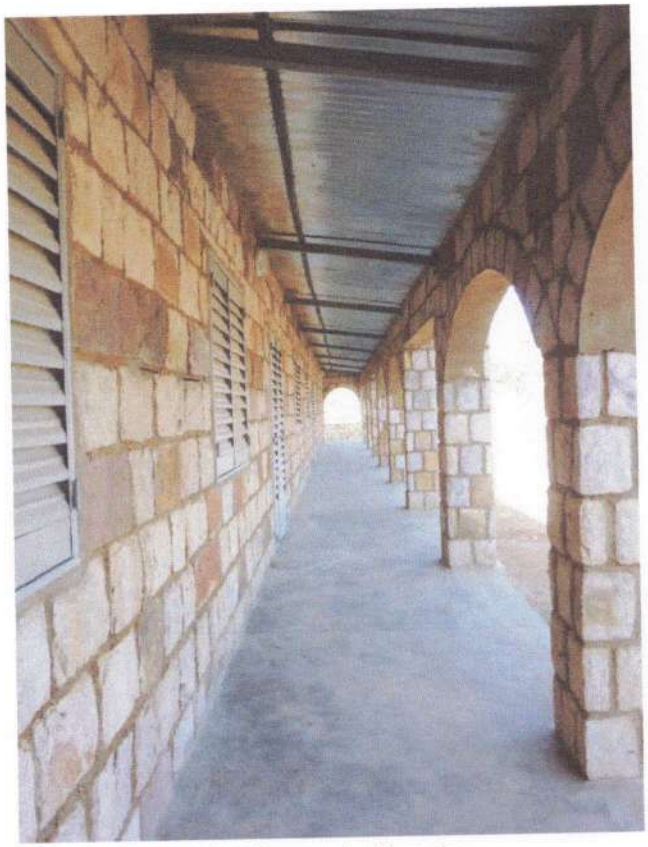
Pignon Est



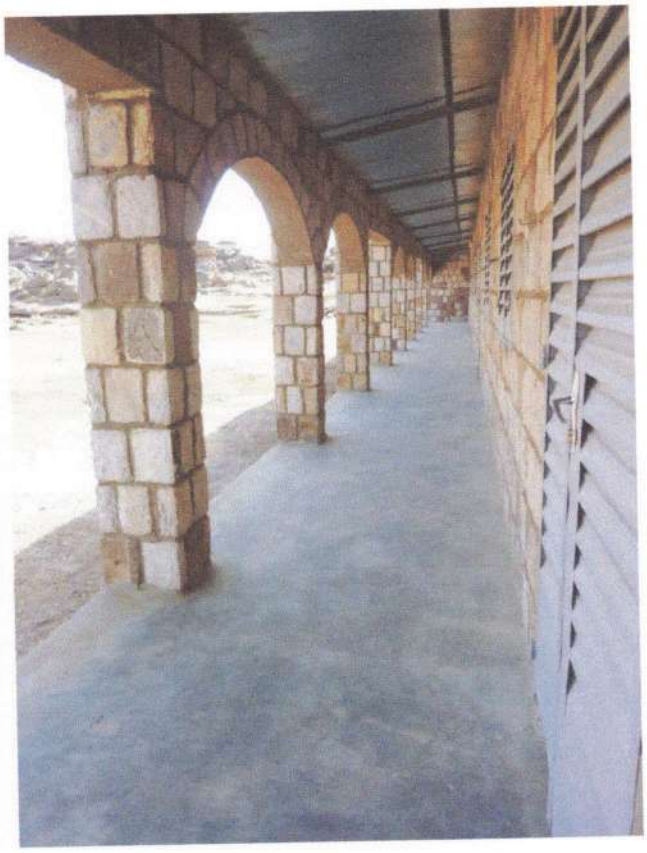
Bloc de 2 fois 3 latrines (garçons et filles)



Ensemble avec clôture



3 salles de classe et véranda





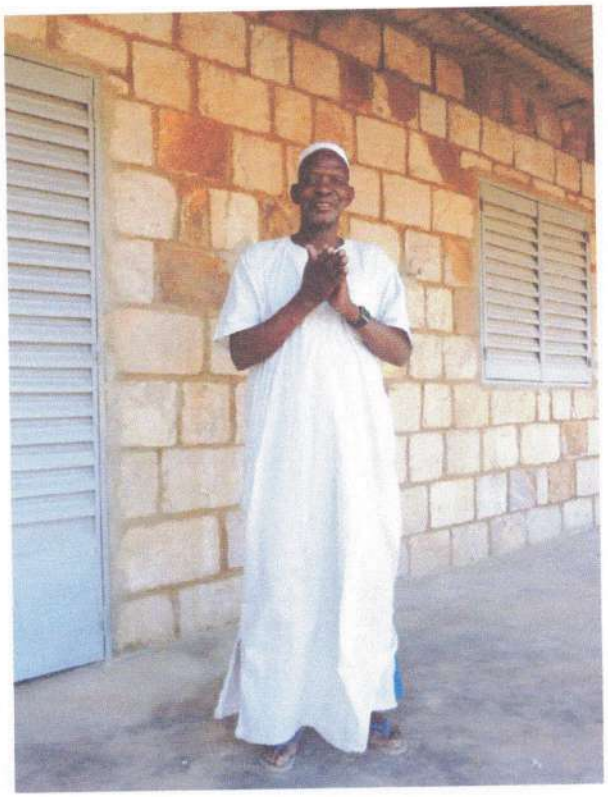
Electricité solaire, intérieure et extérieure



Salle de classe et tableau noir



Maïté la Présidente et Radio



Indielou Dolo, dit Radio, co-trésorerier de l'association Fraternité Dogon et président des parents d'élèves, applaudissant de joie



Sagara Bocari, entrepreneur et l'équipe des maçons

Signature du PV de réception des travaux









Représentants de l'association et de l'entreprise de maçonnerie

Inauguration du collège de Sangha du bas, le 11 novembre 2010



Les collégiens



Les officiels



La levée du drapeau au collège



De gauche à droite : monsieur le maire, monsieur le directeur du collège et monsieur le préfet.



Discours de monsieur le maire, Ali DOLO



Danseur portant son « masque vache »

Masques Kanaga



L’Awa, société des masques

Masque Tourterelle

